

PROJET DE LOI

adopté

le 13 avril 1993

N° 76  
**S É N A T**

---

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1992-1993

---

---

## PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation d'un accord de coopération pour la protection des côtes et des eaux de l'Atlantique du Nord-Est contre la pollution .*

(Texte définitif.)

*Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, dont la teneur suit :*

---

Voir les numéros :

Assemblée nationale (9<sup>e</sup> législ.) : 2938, 3084 et T.A. 756.

Sénat : 114 et 133 (1992-1993).

**Article unique.**

Est autorisée l'approbation de l'accord de coopération pour la protection des côtes et des eaux de l'Atlantique du Nord-Est contre la pollution, signé à Lisbonne le 17 octobre 1990 et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

*Délibéré, en séance publique, à Paris, le 13 avril 1993.*

*Le Président,*

*Signé : RENÉ MONORY.*

---

(1) *Nota* : voir le document annexé au n° 2938 Assemblée nationale (9<sup>e</sup> législ.).